



# Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

## PERSONNES CONCERNÉES

Personne ayant un projet d'évolution professionnelle, de reconversion ou de maintien dans l'emploi.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Cette prestation concerne toute personne pouvant justifier d'une expérience en lien avec le diplôme visé et ayant reçu un avis favorable du responsable scientifique du diplôme visé. Tous les diplômes de l'Université de Strasbourg, du DEUST au Doctorat, peuvent être obtenus via la VAE.

## PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La prestation d'accompagnement vise à accompagner le candidat dans :

- > un travail d'analyse approfondi du parcours et des compétences mises en œuvre dans l'activité
- > la mise en regard des compétences acquises au regard du référentiel de compétences du diplôme visé
- > l'élaboration d'un dossier de demande de VAE de type et de niveau universitaire
- > la préparation à l'entretien avec le jury

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Renforcer et/ou développer ses champs de connaissances et de compétences
- > Développer sa réflexivité et sa professionnalité

## PROGRAMME

- > 10h d'accompagnement individuel méthodologique réalisé par un accompagnateur VAE
- > Accès libre à une plateforme numérique de ressources VAE
- > Accès libre aux ressources documentaires de l'ensemble des bibliothèques, physiques et virtuelles, de l'université
- > Des ateliers thématiques complémentaires : ressources documentaires, langues vivantes, outils bureautiques

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées, elles relèvent notamment de l'autoformation accompagnée.

L'accompagnement est personnalisé, adapté aux besoins de chaque personne accompagnée. L'accompagnement est dispensé par des professionnels psychologues du travail ou consultants en RH.

## ORGANISATION - DÉROULEMENT

La prestation peut se réaliser en présentiel et/ou à distance, selon l'organisation souhaitée par le candidat.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

L'accompagnement est coordonné par un référent de la Cellule VAE.

## PLUS D'INFORMATIONS

Présentation du dispositif, information et téléchargement du dossier:

<https://sfc.unistra.fr/vae/valider-ses-acquis-dexperience-2/>

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

**Durée : 10h réparties sur 12 mois.**

*Entrées et sorties permanentes.*

*Tarif : 2400€*

#### Lieu

*Cellule VAE*

*17 Rue du Maréchal Lefebvre*

*67100 Strasbourg*

#### Renseignements et inscriptions

*Matthieu DURAND*

*Tél : 03 68 85 86 00*

*vae@unistra.fr*

#### Nature et sanction de la prestation

*Cette action est une action de Validation des acquis de l'expérience.*

*Elle donne lieu au dépôt d'un dossier de VAE, qui sera soumis à un jury de VAE. Le jury de VAE décide de la validation totale, partielle ou du refus de validation du diplôme visé.*